



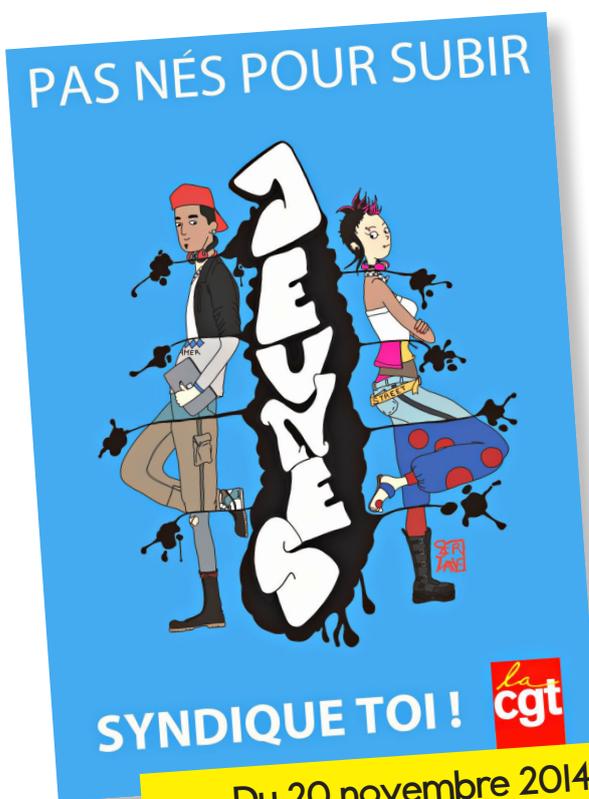
ÉLECTIONS CNRACL
4 décembre 2014

Stoppons ensemble la casse
de notre future retraite !

LA RETRAITE EST UN DROIT FONDAMENTAL !

VOTEZ ET FAITES VOTER CGT POUR L'ÉLECTION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CNRACL

Nous, agents
de la Fonction
publique
hospitalière
et territoriale,
et citoyen-ne-s
de ce pays,
jeunes et moins
jeunes devons
faire entendre
notre voix et
voter pour les
administratrices/
teurs CGT à la
CNRACL.



👉 Luttons
pour nos droits,
luttons pour un monde
meilleur !

Mobilisons-nous
pour voter et faire
voter CGT aux
élections
CNRACL
2014 !



Du 20 novembre 2014 au 04 décembre 2014,
vous pouvez voter CGT par Internet
ou par correspondance dès réception des documents.

👉 Marre de subir les
baisses continues de
notre pouvoir d'achat,
marre de compter pour pouvoir
vivre ou survivre,
marre de voir nos aîné-e-s usé-e-s
par le « toujours plus
de productivité » avec pour
perspective une pension qui,
à chaque réforme, est grignotée
un peu plus !...

⇒ **PAR VOTE ÉLECTRONIQUE :**
du 20 novembre 2014 à 9 heures au
4 décembre 2014 à 18 heures sur un site
dédié accessible sur le site internet de la
CNRACL : www.cnrACL.fr

⇒ **PAR VOTE PAR
CORRESPONDANCE :**
du 20 novembre 2014
à 9 heures
au 4 décembre 2014
inclus, le cachet de la
poste faisant foi.



DEVINETTE :

- ↳ Je suis la caisse de retraite à laquelle tu cotises quand tu travailles à l'hôpital, dans une mairie, une bibliothèque... tout comme tu cotises à la Sécu ;
- ↳ Je suis viable, mon rapport démographique est de 2 actifs-ves pour 1 retraité-e ;
- ↳ Mon conseil d'administration est composé de représentants des employeurs territoriaux et hospitaliers, de représentant-e-s de l'Etat et d'élu-e-s représentant les retraité-e-s et actifs-ves sur listes syndicales;
- ↳ On ment souvent à mon égard en prétendant que je suis déficitaire. Or, je renfloue les régimes des non-salarié-e-s à hauteur de 30% des cotisations perçues. Depuis 1974, la CNRACL leur a versé 70 milliards d'euros.
- ↳ Mon système basé sur la solidarité a été très malmené ces dernières années, avec l'application de toutes les réformes « retraite », mettant à mal le niveau de pension de nombreux retraité-e-s;

Seule la CGT me défend face à de telles calomnies.



QUI SUIS-JE ?

**La Caisse Nationale
de Retraite des Agents
des Collectivités Locales**

Au final, je ne te connais pas, mais tu me garantis une retraite sereine...

Longue retraite à vous
si vous allez voter !

Longue vie à moi si vous votez CGT !

À l'heure actuelle, les jeunes n'obtiennent un CDI qu'à 27 ans en moyenne ! Il sera donc de plus en plus difficile de disposer d'une retraite à taux plein. Les jeunes risquent ainsi d'être contraints de consacrer une partie de leurs revenus à compenser les baisses de retraites de leurs parents. Dans le même temps, ils/elles continuent à financer leur propre retraite.

⇒ **Un autre financement est possible !**

Le premier élément de financement est de mettre en place de réelles politiques en faveur de l'emploi. Un million de chômeurs en moins, c'est 5 milliards d'euros de plus dans les caisses. De plus, plusieurs éléments de rémunération échappent actuellement à toute cotisation sociale (participation, intéressement, bonus, stock-options...). Les soumettre aux mêmes cotisations que les salaires rapporterait environ 10 milliards d'euros par an. De même, la suppression des allègements de cotisations sociales dont bénéficient d'abord les entreprises atteignaient 30 milliards en 2010. Et aucune étude n'a démontré leur efficacité économique ou sociale. En outre, la fraude aux cotisations sociales représente un manque à gagner de plus de 20 milliards d'euros par an, selon la Cour des Comptes. **La CGT revendique également l'augmentation des salaires, car c'est aussi plus d'argent pour le financement de la solidarité !**

Les jeunes, avec la CGT, proposent :

⇒ **L'allongement de l'âge « effectif » de départ en retraite augmente le chômage des jeunes**
Aujourd'hui, plus de 22% des jeunes de moins de 25 ans sont demandeurs d'emploi. Alors pour qu'elles-ils trouvent un emploi, laissons partir nos aînés qui l'ont bien mérité. Selon l'INSEE, l'espérance de vie en bonne santé en 2010 était de 61,8 ans pour les hommes et 63,5 ans pour les femmes. Comment peut-on, dans ces conditions, imaginer devoir travailler jusqu'à 67 ans !?

⇒ **Si le système de répartition n'existait plus, les jeunes devraient « payer » double pour leur retraite...**

La dernière loi a allongé à 43 ans la durée du travail nécessaire pour une retraite à taux plein pour la génération née en 1973 et le relèvement de 2 ans pour l'âge d'ouverture des droits à la retraite, soit 62 ans pour un grand nombre d'agents.

- ⇒ de garantir la possibilité de prendre sa retraite dès 60 ans ;
- ⇒ d'assurer des pensions d'au moins 75 % du revenu net d'activité pour une carrière complète, en intégrant notamment les périodes :
 - de précarité subies,
 - d'étude,
 - de stage
 - ou encore d'apprentissage
- ⇒ de réduire les inégalités (départ anticipé pour les métiers pénibles, prise en compte des droits familiaux pour ne pas reproduire les inégalités lors de la retraite, notamment pour les femmes ayant eu des enfants).

